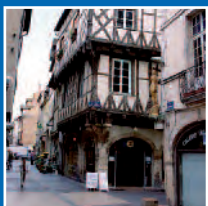
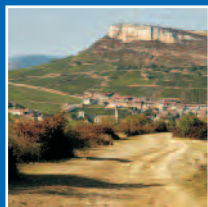


RAPPORT D'ACTIVITÉ

des Services de l'Etat
en Saône-et-Loire



2012



Page 4

1. Promouvoir le développement économique et l'emploi

Page 6

2. Assurer la sécurité des citoyens

Page 8

3. Renforcer la cohésion sociale

Page 10

4. Aménager et développer durablement le territoire

Page 12

5. Organiser l'offre éducative

Page 14

6. Moderniser l'Etat

Page 16

7. L'administration au service des usagers et des collectivités locales

Page 18

8. Les temps forts de la communication de l'Etat

Page 20

9. L'effort financier de l'Etat en 2012



Fabien SUDRY
Préfet de Saône-et-Loire

Les services de l'Etat, par la diversité de leurs interventions et l'importance de leurs responsabilités, jouent un rôle majeur dans la vie des territoires, en collaboration permanente avec de nombreux acteurs publics et professionnels, et au premier rang d'entre eux les collectivités territoriales.

Le présent rapport d'activité a pour objet de rendre compte, sans prétendre à l'exhaustivité, de la variété des missions assurées et des actions menées dans le département de Saône-et-Loire au service de nos concitoyens tout au long de l'année 2012, en mettant l'accent sur quelques mesures significatives.

Les actions conduites le sont sur de nombreux fronts ; elles concernent à la fois les domaines régaliens de la sécurité et de l'ordre républicain, mais aussi la politique de l'emploi, le développement durable du territoire, la cohésion sociale, l'éducation et la jeunesse ou bien encore la santé publique.

La méthode mise en œuvre est toujours la coopération des partenaires autour des grandes politiques nationales dans le respect des compétences de chacun.

Mais cette plaquette se veut aussi le témoignage de l'engagement, du professionnalisme et de la capacité d'adaptation des administrations territoriales de l'Etat dont toute l'action est tournée vers un seul but : servir le mieux possible la République et ses valeurs sur l'ensemble du territoire national.

PROMOUVOIR

le développement économique et l'emploi

En raison du contexte économique, les services de l'Etat se sont particulièrement mobilisés en 2012 pour promouvoir et mettre en œuvre toutes les actions relevant de la politique de l'emploi, en coopération avec de nombreux partenaires.

La commission départementale de financement de l'économie (CDFE)

Cette instance, ouverte aux services de l'Etat, aux organisations professionnelles, aux collectivités et aux banques, s'est réunie à quatre reprises en 2012. La contribution des membres de la commission permet de partager un diagnostic sur la conjoncture économique, de faire émerger les difficultés recensées au niveau local et de rechercher les solutions susceptibles d'y remédier.

La médiation départementale de crédit

La cellule opérationnelle de suivi (COS), qui se réunit sous la présidence du directeur départemental des finances publiques pour assurer le suivi des demandes de médiation de crédit déposées par les entreprises à la banque de France, a tenu 9 séances en 2012.

Depuis le lancement du dispositif en 2008, 452 dossiers ont été examinés. En 2012, 68 nouveaux dossiers ont été instruits, et le taux annuel de réussite s'est élevé à 65,8 %.

La commission des chefs de services financiers (CCSF)

Cette commission étudie les dossiers d'entreprises ayant des difficultés de trésorerie et qui ne peuvent de ce fait pas honorer la totalité de leurs dettes fiscales et sociales. Elle leur propose des plans de règlement. Elle s'est réunie à 10 reprises en 2012 pour examiner 50 dossiers d'entreprises en difficulté et proposer 49 plans d'apurement des dettes.

Les services publics de l'emploi local (SPEL)

Animés par le sous-préfet sur chaque bassin d'emploi, ils visent à rassembler l'ensemble des partenaires concernés par les questions de l'emploi (Pôle Emploi, les chambres consulaires, les missions locales, les plans locaux d'insertion par l'économie notamment). Une attention particulière est accordée au suivi de l'évolution des demandeurs d'emploi (particulièrement les catégories longue durée, jeunes et seniors), au délai de satisfaction des offres et au nombre d'entrées en formation. L'identification et le traitement des problématiques liées aux métiers en tension est également l'un des axes de travail opérationnel des SPEL.

L'insertion par l'activité économique (IAE)

L'Etat est cofinancier de ce dispositif, à hauteur de 1,45 M€ en Saône-et-Loire.

2012 a vu l'élaboration du Plan départemental d'action



| Promouvoir le développement économique et l'emploi |

pour l'insertion par l'activité économique (PDIAE), qui se déploie au sein de l'instance du comité départemental de l'insertion par l'activité économique (CDIAE) et en étroite relation avec le pacte territorial d'insertion 2011-2013 mis en place par le Conseil général de Saône-et-Loire.

L'alternance

Contrat d'apprentissage : 2 517 contrats ont été conclus en 2012, soit une augmentation de 2,6 % par rapport à 2011 (1 453).

Contrat de professionnalisation : 1 050 contrats de professionnalisation ont été conclus en 2012 (1 061 en 2011).

Chômage partiel

Cette mesure a permis de limiter les licenciements, les entreprises conservant tout ou partie de leurs effectifs pour aborder la reprise dans de bonnes conditions. En 2012, 229 demandes ont été instruites correspondant à 200 359 heures indemnisées (145 982 en 2011).

Revitalisation des territoires

Aucune nouvelle convention de revitalisation n'a été signée en 2012, l'Etat ayant assuré le suivi de celles en cours : Fiat Powertrain Technologies France (Bourbon-Lancy), Essex (Mâcon), Philips (Chalon-sur-Saône), Schneider Electric (Chalon-sur-Saône), Manitowoc (La Clayette), Michelin (Blanzay) et Rexam (Tournus).

Les contrats aidés

Au total, le montant du financement de l'Etat pour les contrats aidés s'est élevé à 11,9 M€. Dans le secteur non-marchand, 11,1 M€, ce qui représente un taux de réalisation des objectifs de 97%. 3 840 contrats uniques d'insertion ont ainsi été prescrits, dont 939 cofinancés par le Conseil général. 289 ont été prescrits pour le public « jeunes » par les missions locales et 85 en faveur des travailleurs reconnus handicapés (TH) par Cap emploi.

Dans le secteur marchand, la consommation de crédits de paiement a été pour l'Etat de l'ordre de 700 000 €. 330 contrats initiative emploi (CIE) ont été prescrits, dont 55 cofinancés par le Conseil général, 86 étant conclus par les missions locales et 20 par Cap emploi.

Soutien au secteur agricole

Politique agricole commune

Les aides versées aux agriculteurs par l'Union européenne au titre de la politique agricole commune (PAC) se sont élevées à 175 millions d'euros au titre de l'année 2012 après versement des soldes.

Calamités agricoles

le traitement de la procédure sécheresse 2011 s'est achevé durant le premier trimestre 2012, permettant au total le versement de plus de 20 millions d'euros à 3 055 bénéficiaires. Les cultures de cassis, les pépinières ornementales et forestières ont été reconnues sinistrées au titre du gel d'hiver 2012 : une première enveloppe d'indemnisation de 75 300€ a été accordée par l'Etat aux producteurs concernés.

En 2012, l'Etat a maintenu son soutien aux agriculteurs, par le biais de différentes aides

91 jeunes agriculteurs ont bénéficié de l'aide à l'installation en 2012 représentant 1,5 million d'euros (Etat et Europe, à part égale).

En complément à la DJA, les jeunes ont accès à des prêts bonifiés à des taux préférentiels (1% en zone défavorisée). Les 270 demandes de financement de prêts déposées en 2012 auprès de la DDT ont toutes reçu un avis favorable, bénéficiant d'un montant total de 1,3 million d'€ de crédits d'Etat.

Enfin, le programme de modernisation des bâtiments d'élevage s'est poursuivi via l'engagement de 93 dossiers pour un montant total de subventions d'Etat s'élevant à 1 069 000 €.

CHIFFRES CLÉS

4 170

contrats aidés par l'Etat en Saône-et-Loire représentant un engagement financier de 11,9 M€

175 M€

c'est le montant total des aides versées à l'agriculture départementale au titre de la PAC en 2012

68

nouveaux dossiers examinés en 2012 dans le cadre de la médiation du crédit

2 517

contrats d'apprentissage en Saône-et-Loire en 2012

Faits marquants

Un plan départemental d'action pour l'insertion par l'activité économique

Ce plan conclu en 2012 a pour objet de fixer les orientations de l'Etat en matière d'insertion par l'activité économique (ateliers d'entreprises d'insertion, associations intermédiaires, chantiers d'insertion, etc). L'Etat est cofinancier des dispositifs à hauteur de 1,45 M€.

Les contrats aidés pour les personnes en difficulté d'insertion

L'Etat a augmenté son soutien aux personnes en difficulté d'insertion professionnelle à travers notamment le dispositif des contrats aidés qui ont représenté une enveloppe globale de 11,9 M€.

ASSURER

la sécurité des citoyens

La sécurité de la population est une des priorités de l'action de l'Etat. A travers ses différentes dimensions (ordre public, sécurité routière, sécurité civile, sanitaire...) plusieurs centaines d'agents sont mobilisés quotidiennement au service des citoyens du département.

La sécurité publique

En 2012, les services de la police nationale et de la gendarmerie ont focalisé leur action sur les atteintes aux biens et les violences sur les personnes. L'action des services s'articule autour des trois principes suivants : la prévention, en renforçant les actions de sensibilisation des populations, la dissuasion, avec une présence accrue des personnels sur le terrain, et la répression, avec des actions coordonnées et offensives.

En termes de résultats, cet engagement a permis de faire diminuer les atteintes aux biens de 4,1 % par rapport à 2011 soit environ 490 faits de moins. Cependant, les cambriolages sont en hausse pour la troisième année consécutive et ont progressé de 6,50% en 2012 (2 605 faits constatés contre 2 446). Ils mobilisent fortement les services de police et de gendarmerie qui doivent s'adapter à une délinquance mobile et expérimentée. Ces délits sont difficiles à résoudre avec un taux d'élucidation de 10 %.

Pour ce qui est des atteintes volontaires à l'intégrité physique des personnes, elles ont augmenté en 2012 et représentent 2 402 faits constatés contre 1994 en 2011. Cette tendance concerne l'ensemble du département. Le taux d'élucidation s'élève néanmoins à 75 %.

La sécurité routière

L'année 2012 a été particulièrement favorable, avec une baisse historique du nombre d'accidents, de blessés et de tués sur les routes.

Ce résultat est l'aboutissement de nombreuses actions de prévention de sécurité routière coordonnées par les services de la DDT (plus de 138 actions touchant 15 500 personnes) et financées par le PDASR à hauteur de 113 700 €. Il est également la concrétisation des actions de dissuasion et de répression menées par les forces de l'ordre, et de l'amélioration des infrastructures assurée par les gestionnaires de réseaux.

La sécurité civile

Si les services de la préfecture, du SDIS, et des directions départementales interministérielles (DDI) ont été fortement sollicités cette année par la gestion de crises (Cf. focus), ils se sont également employés à améliorer les dispositifs existants en termes de prévention. Afin d'illustrer cet investissement, voici trois exemples d'actions menées en 2012 :

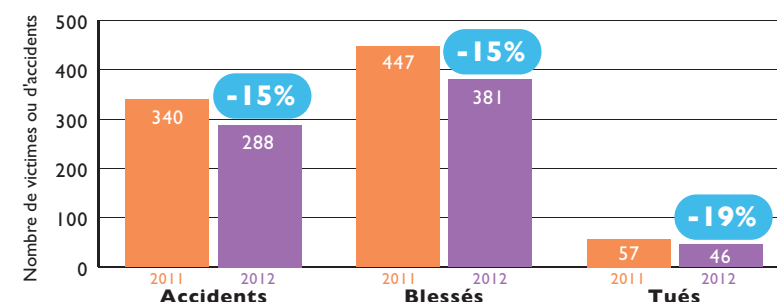
Le dossier départemental des risques majeurs (DDRM)

Il a été publié en mai 2012 et adressé à toutes les mairies du département



I Assurer la sécurité des citoyens I

Evolution de l'accidentologie en Saône-et-Loire entre 2011 et 2012



Faits marquants

Plusieurs événements météorologiques

L'année 2012 a enregistré huit alertes météo « orange » : neige, pluies verglaçantes, et phénomènes orageux dont les violents orages de grêle du 30 juin dans le Louhannais qui ont nécessité l'activation du centre opérationnel départemental (COD) et ont occasionné des dégâts importants au bâti et aux cultures. Plus de 845 interventions du SDIS ont été recensées pendant cette période. Au plus fort de la crise, 150 sapeurs pompiers ont contribué au retour à la normale.

Un important accident technologique

Dans la nuit du 23 au 24 décembre, un violent incendie s'est déclaré dans l'enceinte de l'usine Apéram à Gueugnon, site Seveso seuil haut ; cet incendie a mobilisé une centaine de sapeurs pompiers et 17 engins, ce qui a permis de limiter l'incendie à 4000 m² de la surface des bâtiments qui en comptaient 10 000 m². Le centre opérationnel départemental a été activé pour coordonner les opérations.

Les alertes sanitaires

Les programmes de contrôle sanitaires annuels ont concerné 166 unités de distribution d'eau (2545 prélèvements), 17 sites de baignade dont 2 artificiels, 110 piscines et l'établissement thermal de Bourbon-Lancy. La délégation territoriale de l'ARS assure le suivi des résultats des analyses et gère en lien avec les exploitants toutes les situations de non-conformité signalées.

CHIFFRES CLÉS

19 206

le nombre de faits de délinquance enregistrés en 2012 en Saône-et-Loire, soit moins 2 % par rapport à 2011.

269

le nombre de contrôles réalisés en 2012 par les services de l'Etat lors des opérations vacances (période estivale et fêtes de fin d'années), soit plus de 86 % d'augmentation par rapport à 2011. Ils ont ciblé la sécurité sanitaire des aliments, la prévention des intoxications alimentaires, mais également le respect de la chaîne du froid à tous les stades de la distribution.

46

le nombre de tués sur les routes du département en 2012. L'année 2012 est historique, pour la première fois ce nombre passe en dessous de la barre des 50 morts.

172 000 €

la dotation en 2012 du fonds interministériel de prévention de la délinquance pour la Saône-et-Loire.

RENFORCER

la cohésion sociale

Le logement social, les publics les plus fragiles et les politiques urbaines et de la ville demeurent toujours au centre de l'action de l'Etat pour renforcer la cohésion sociale. Cette politique est menée en coopération avec de nombreux acteurs, dont bien entendu les collectivités territoriales.

L'habitat : répondre aux besoins des familles modestes, rénover l'habitat au sein des quartiers

Les aides de l'ANAH

L'intervention de l'agence nationale de l'habitat (ANAH) en matière d'habitat privé est axée sur trois priorités : la lutte contre l'habitat indigne, la lutte contre la précarité énergétique, et l'adaptation de l'habitat à la perte d'autonomie. Pour le programme « Habiter mieux », parmi les 22 partenaires, 9 collectivités ont signé un protocole ; près de la moitié des dossiers du programme sont issus de leur territoire. Au total, l'ANAH a mobilisé 2,9 millions € en 2012 sur la Saône-et-Loire.

Le financement de logements sociaux

La direction départementale des territoires (DDT) a agréé 189 logements PLUS et PLA-I. Une part minimale de PLA-I représentant 64 logements est imposée aux bailleurs afin de garantir des loyers très inférieurs aux prix du marché aux familles les plus modestes. Par ailleurs, 3 établissements pour handicapés ou personnes âgées (EHPAD) ont reçu un agrément PLS pour un équivalent de 139 places.

La rénovation urbaine

La délégation territoriale de l'ANRU a assuré le suivi des 4 projets de rénovation urbaine (PRU) du département correspondant à un montant d'engagement de 5,9 millions d'€ en 2012.

La politique de la ville

L'objectif est de renforcer la cohésion sociale sur les territoires prioritaires de la politique de la ville (au nombre de 22 en Saône-et-Loire), de promouvoir l'égalité des chances et de contribuer à la prévention de la délinquance.

Le budget global de l'ensemble des dispositifs relatifs à la politique de la ville s'est élevé en 2012 à 1,2 millions €. Dans ce cadre, 126 projets ont été financés sur les différents sites. Par ailleurs, l'ACSé finance, sous forme de contrats aidés, 33 postes d'adlutes-relais. Ces professionnels employés par des associations, collectivités territoriales, établissements d'enseignement effectuent des missions de médiation sociale au sein des quartiers.

Service civique

En 2012, 72 nouveaux volontaires ont réalisé une mission de service civique au sein de 50 organismes agréés par l'agence du service civique. 132 jeunes volontaires ont exercé une mission en Saône-et-Loire depuis le lancement du dispositif.



I Renforcer la cohésion sociale I

La lutte contre les exclusions

Améliorer la prise en charge des publics en errance

L'engagement financier de l'Etat au titre du dispositif de lutte contre l'exclusion s'est élevé à 5,7 millions € soit une augmentation de 4 % par rapport à 2011 (5,5 millions €). S'ajoutent à cette dotation, une enveloppe de 472 000 € au titre de l'aide au logement temporaire versée aux associations ou aux CCAS qui logent de manière temporaire des personnes défavorisées.

Grâce à la prise en charge des personnes accueillies en centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), au nombre de 5 en Saône-et-Loire, 145 personnes ont pu accéder à un logement autonome (71 logements).

L'exercice du droit d'asile

L'année 2012 a connu une augmentation des arrivées des personnes en demande d'asile : 361 personnes ont été ainsi accueillies soit 28% de plus qu'en 2011.

La contribution de l'Etat, au titre de l'asile, s'est élevée à 3,3 millions € (contre 2,8 millions € en 2011) permettant de financer 245 places en CADA ainsi que l'accueil et l'accompagnement des personnes en demande d'asile quelle que soit la procédure dont elles relevaient.

Le soutien aux personnes handicapées

La direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) assure la représentation de l'Etat dans les diverses instances consultatives, délibérantes et décisionnelles dans le triple objectif de concourir à l'égalité de traitement des personnes handicapées dans l'étude de leurs besoins, d'optimiser leur insertion socio-professionnelle et d'assurer le financement Etat du fonctionnement du groupement d'intérêt public - maison départementale des personnes handicapées (GIP-MDPH).

Les crédits de l'Etat en 2012 au profit de la MDPH se sont élevés à 450 000 € et se sont traduits par la mise à disposition de 7 ETP fonctionnaires.

Habitat et accueil des gens du voyage

Le nouveau schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2012 – 2018, signé par le préfet et le président du conseil général le 5 décembre 2012, se substitue à celui approuvé le 1^{er} février 2003, arrivé à échéance en février 2009. Par rapport au précédent schéma, deux évolutions majeures peuvent être mises en exergue pour favoriser l'accompagnement des gens du voyage :

- à la vie sociale : prévention et soins de santé, scolarité des enfants, droits sociaux et citoyenneté
- à la sédentarisation, en particulier par la réalisation de terrains familiaux (secteur du Grand Chalon notamment).

Entre 2011 et 2012, le nombre d'aires est passé de 10 à 11 avec l'ouverture mi-2012 du site de Montceau-les-Mines (34 places), portant le nombre total de places de 190 à 224 places.

Le total des aides au fonctionnement a atteint 325 000 €.

CHIFFRES CLÉS

9,3

millions d'€

consacrés au logement en 2012

132

jeunes accueillis en service civique en Saône-et-Loire depuis l'origine du dispositif

189

logements sociaux financés en 2012

5,9

millions d'€

c'est le montant des crédits ANRU dégagés pour les 4 sites de rénovation urbaine du département en 2012

3,3

millions d'€

pour le financement de l'accueil des demandeurs d'asile en 2012 en Saône-et-Loire.

Faits marquants

Un nouveau schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage.

Un nouveau schéma départemental a été approuvé par décision conjointe du siège et du président du conseil général le 5 décembre 2012. Par rapport au précédent schéma, il va plus loin dans deux domaines : le soutien à la vie sociale et la sédentarisation.

Le département comprend 11 aires d'accueil pour 224 places.

Le programme "habiter mieux"

133 ménages ont bénéficié en 2012 des aides de lutte contre la précarité énergétique au titre du programme "habiter mieux" avec des aides de l'ANAH. Ce programme est renforcé en 2013.

Un nouveau plan départemental d'accès pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD)

Approuvé en décembre 2012, après un avis favorable du conseil régional de l'habitat, il fixe et axe des nouveaux objectifs pour mieux répondre aux besoins des personnes défavorisées au titre du logement.

AMÉNAGER

et développer durablement le territoire

La rationalisation de l'intercommunalité

En l'absence d'adoption du schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI), l'année 2012 a été consacrée à la poursuite des objectifs posés par la loi dans le cadre d'une concertation étroite avec les collectivités. En 2012, la commission départementale de coopération intercommunale a été réunie à trois reprises.

L'année écoulée a été caractérisée pour l'essentiel par :

- l'intégration de 6 communes isolées au sein d'un EPCI ;
- la dissolution de 4 syndicats de communes et syndicats mixtes ;
- la création d'un syndicat mixte et d'un SIVOS.

L'évolution des schémas de cohérence territoriale

Trois périmètres de SCOT ont été arrêtés : l'Autunois-Morvan, le Chalonnais et la Bresse Bourguignonne. En 2012, deux de ces territoires (Pays de l'Autunois-Morvan et Pays de la Bresse bourguignonne) ont été retenus dans le cadre de la démarche nationale « SCOT Ruraux » et ont ainsi obtenu des financements particuliers.

Une activité importante au titre de l'urbanisme

En 2012, 122 procédures (144 en 2011) ont été suivies par la direction départementale des territoires dont la moitié concernaient des procédures d'élaboration et de révision des POS/PLU, qui sont les plus lourdes, représentent la moitié des procédures suivies.

La préservation des espaces agricoles

La commission départementale de consommation des espaces agricoles a été amenée à donner son avis sur 18 projets de plans locaux d'urbanisme, 8 projets de cartes communales et 136 autorisations d'urbanisme.

La prévention du risque inondation (PPRI)

En 2012, ont été approuvés les PPRI de Mâcon, Varennes-les-Mâcon (Petite Grosne) ainsi qu'un PPRI intercommunal regroupant 6 communes au sud de Chalon (de Baudrières à Saint-Loup-de-Varennes). Par ailleurs, la révision des PPRI des 15 communes de l'agglomération chalonnaise (d'Épervans à Gergy) a été prescrite le 06 mars 2012.



I Aménager et développer durablement le territoire I

Les outils financiers

Le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNAADT)

En 2012, 65 opérations ont été subventionnées pour un montant de 1,8 M€.

Le Fonds européen de développement régional (FEDER)

Dans le cadre du FEDER Programme Opérationnel 2007-2013 Bourgogne d'un montant global de 1,9 M€, 36 M€ depuis le début du programme (soit 25 % des crédits programmés tous services instructeurs confondus) ont été répartis au profit de la Saône-et-Loire, dont 13,9 M€ correspondant à des dossiers instruits par la préfecture.

En 2012, 3,8 M€ de FEDER concernant 8 projets instruits en préfecture ont été programmés.

La dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

En 2012, la DETR a permis de financer 173 projets portés par des communes, syndicats intercommunaux et communautés de communes, pour un montant total de 8,4 M€.

Subventions pour travaux divers d'intérêt local

En 2012, 102 opérations ont été financées pour un montant de 1,2 M€

Les concours financiers globaux de l'Etat aux collectivités locales

Ces concours financiers ont représenté 425 M€ en 2012 (hors subventions affectées sur projets).

Actions marquantes

La révision du schéma départemental de suivi cynégétique

La révision du schéma cynégétique a été approuvée par arrêté préfectoral d'octobre 2012, après un important travail mené par la fédération départementale des chasseurs de Saône-et-Loire. L'activité cynégétique en Saône-et-Loire est marquée par un plan de chasse cervidés sur tout le département, d'un plan chasse au lièvre sur 120 communes et d'un plan de gestion du sanglier.

Lancement d'une démarche de 2 plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUI)

Deux EPCI sont concernées (communauté de communes de Matour et de sa région et communauté d'agglomération Chalon val de Bourgogne). Ces projets ont été retenus dans le cadre d'un appel à projet national.

3 plans de prévention du risque inondations ont été approuvés.

Il s'agit du PPRI de Mâcon et de Varennes ainsi qu'un PPRI concernant 6 communes au sud de Chalon-sur-Saône.

Deux nouveaux sites Natura 2000 ont été dotés d'un DOCOB

Il s'agit du site d'intérêt communautaire (SIC) et la zone de protection spéciale (ZPS) du massif forestier de Cîteaux et ses environs. Dans le département, 20 sites bénéficient désormais d'un DOCOB approuvé.

La gestion durable des forêts

Dans le Morvan, sur le territoire communal d'Anost, un dossier de création de réserve biologique intégrale (RBI) a fait l'objet d'un avis favorable du comité national de protection de la nature. Cette RBI du Vernay, qui fait 67,45ha, la première du Morvan, s'ajoute à la réserve biologique dirigée (RBD) des Gorges de la Canche.

CHIFFRES CLÉS

42

EPCI à fiscalité propre au 1^{er} janvier 2013 :
• 39 communautés de communes ;
• 2 communautés d'agglomération ;
• 1 communauté urbaine.

3

c'est le nombre des périmètres de SCOT arrêtés en 2012 en Saône-et-Loire

122

procédures d'élaboration et de révision des documents d'urbanisme suivies en 2012 par les services de l'Etat

173

projets communaux ou intercommunaux financés en 2012 au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour 8,4 M€

65

projets financés en 2012 au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNAADT) pour 1,8 M€.

ORGANISER

l'offre éducative

En 2012, l'Education nationale comptait en Saône-et-Loire, 6 453 enseignants de l'enseignement scolaire (dont 729 pour l'enseignement privé) et 86 762 élèves du public auxquels s'ajoutaient 10 298 élèves du secteur privé.

L'expérimentation cours le matin, sport l'après midi

Ce projet a concerné deux classes de 5^{ème} soit 48 élèves à Chalon (collège René Cassin) ainsi qu'une classe de 6ème et une classe de 5ème à Autun (collège La Châtaigneraie). Le bilan de l'expérimentation qui a pu être dressé avec les enseignants se révèle positif au regard de l'apport culturel et sportif pour les élèves, ainsi que pour le complément disciplinaire qu'il leur rapporte (qualité des échanges, respect, autres regards portés sur la matière et sur l'enseignant). Les parents d'élèves sont plutôt satisfaits de ce système. Cette expérimentation amorce la réforme des rythmes scolaires applicables à la rentrée 2013 et généralisée à la rentrée 2014.

La scolarisation des élèves en situation de handicap

En école primaire, les 48 Classes d'inclusion scolaire (CLIS) ont accueilli 485 élèves orientés par la maison départementale des personnes handicapées (MDPH). En collège, l'accueil des élèves handicapés s'est effectué avec une Unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) supplémentaire (au collège Jacques Prévert à Chalon sur Saône) portant à 14 le nombre d'ULIS, en collège, avec toujours 4 ULIS en lycée professionnel. Les 1 252 élèves qui ont eu une notification d'accompagnement par la MDPH représentant 16 338 heures d'accompagnement notifiées, sont accompagnés par 1 445 équivalents temps plein d'auxiliaires de vie scolaire (AVS) et 356 contrats d'emploi de vie scolaire (EVS).

La lutte contre le décrochage scolaire

Au sein de l'Education nationale, la mission générale d'insertion (MGI) est spécifiquement chargée de prévenir les ruptures scolaires et d'aider les jeunes quittant prématurément l'école à intégrer une formation. Les statistiques des jeunes sortis de formation sans solution sont calculées à partir de plusieurs sources de signalements dans le cadre de la MGI : établissements scolaires, CIO, missions locales, etc. Suite aux commissions MGI tenues sur l'ensemble du département, 121 jeunes ont été affectés dans les dispositifs MGI :

- 6 retours en scolarité
- 3 en formation sous contrat hors statut scolaire
- 1 en stage région



- 1 en emploi
- 40 préfèrent un suivi hors Education nationale ou refusent tout accompagnement
- 70 sont pris en charge par la MGI

Depuis 2011, la lutte contre le décrochage scolaire a été renforcée par la mise en place de plates-formes de suivi et d'appui (PSA) au sein de chaque bassin d'éducation dont le rôle est de contacter et de proposer aux jeunes de plus de 16 ans sortant du système de formation initiale sans avoir obtenu un diplôme de niveau minimal, une solution adaptée leur évitant d'être tenu à l'écart de tout système de formation, d'insertion ou d'accompagnement vers l'emploi. Ce dispositif mis en œuvre sous l'autorité du préfet et du directeur départemental des services de l'éducation nationale repose sur un partenariat élargi à tous les acteurs susceptibles d'apporter des solutions à ces jeunes notamment les partenaires liés à l'emploi (missions locales, EPIDE, CFA, CCAS, partenaires liés à l'emploi). 415 jeunes ont été accompagnés entre décembre 2012 et mars 2013.

Les contrats éducatifs locaux (CEL)

Signés entre l'Etat et les communes pour organiser les loisirs des jeunes hors du temps scolaire, les 11-17 ans constituant la cible privilégiée, ces contrats visent à mettre en œuvre un projet éducatif territorial élaboré par tous les partenaires concernés du territoire. En 2012, 9 contrats ont été finalisés en priorisant l'échelon intercommunal et les zones rurales pour un total de subventions de l'Etat de 75 000 €.

L'accompagnement éducatif : le volet sportif

Les crédits du centre national pour le développement du sport (CNDS) financent les activités sportives dans le cadre du dispositif d'accompagnement éducatif de l'éducation nationale. En 2012, un montant de 126 000 € a permis la mise en place de 136 modules sportifs (125 700 €, 134 modules en 2011). 44 établissements scolaires ont été concernés.

I Organiser l'offre éducative I

CHIFFRES CLÉS

6453

enseignants des premier et second degré dont 729 pour l'enseignement privé en Saône-et-Loire.

102

communes rurales du département ont bénéficié d'une subvention au titre du programme "école numérique rurale" pour un montant global de 925 000 €.

2659

élèves en situation de handicap accueillis en milieu scolaire.

415

jeunes en situation de décrochage scolaire accompagnés par des plate-formes de suivi et d'appui.

Actions innovantes

La formation professionnelle des jeunes handicapés

Le département est porteur d'une innovation académique de reconnaissance de formation professionnelle de jeunes handicapés (attestation rectorale de compétences professionnelles) avec deux établissements (l'institut médico-éducatif Le Parc à Saint Vallier et l'institut médico-éducatif Eugène Joumet à Virey le Grand) en collaboration avec les lycées professionnels Henri Vincenot à Louhans et Alexandre Dumaine à Mâcon.

Une action expérimentale en matière de décrochage scolaire : le CAP Nouvelle Chance

Il s'agit de permettre à de jeunes décrocheurs sans projet professionnel avéré d'appréhender progressivement une formation qualifiante de niveau V en préparant la partie générale d'un CAP et d'élaborer un projet professionnel réaliste. Parmi les 70 jeunes pris en charge par la mission de l'Education nationale, 25 ont été volontaires pour présenter le CAP NC en juin 2013.

Certains de ces jeunes sont accueillis au sein du pôle ressources du lycée Hilaire de Chardonnet à Chalon-sur-Saône qui repose sur la construction personnalisée et progressive d'un parcours pour chaque jeune.

Effectifs des élèves et étudiants à la rentrée 2012

	Public		Privé sous contrat		TOTAL	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012
1 ^{er} degré	47 013	46 419	3 828	3 683	50 841	50 102
Second degré	36 512	36 233	5 319	5 305	41 831	41 538
Enseignement supérieur	3 414	3 078	285	259	3 699	3 337
Enseignement agricole	1 046	1 032	1 069	1 051	2 115	2 083
TOTAL	87 985	86 762	10 501	10 298	98 486	97 060

Résultats des examens 2012 en Saône-et-Loire

	Diplôme national du Brevet		CAP-BEP		Bac professionnel		Bac technologique		Bac général	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Candidats admis	4 973	5 129	2 586	2 570	1 437	1 168	965	923	2 226	2 368
% réussite	82,80	84,60	80,64	81,30	82,4	75	87,04	86,10	88,37	90,38

MODERNISER

l'Etat

La création du service interministériel départemental des systèmes d'information et de communication (SIDSIC)

La réforme de l'administration territoriale de l'État a conduit à la mise en place au niveau départemental d'une nouvelle organisation des systèmes d'information et de communication. Créé par arrêté préfectoral du 9 janvier 2012 et placé sous l'autorité du secrétaire général, ce service a pour objectif d'améliorer l'efficacité et de la qualité du service SIC rendu aux utilisateurs, et de réduire les coûts en mutualisant, au niveau départemental, les ressources de la préfecture et des directions départementales interministérielles (DDI). Sa vocation est d'assurer un soutien de premier niveau (assistance utilisateurs, installations et maintenance) sur le périmètre de la préfecture et des DDI et de mettre en œuvre les orientations nationales en matière de systèmes d'information. Après une phase de 10 mois de préfiguration, la Saône-et-Loire est le 8ème département à avoir effectué cette mutualisation. Le SIDSIC travaille pour 841 agents sur 37 sites.

L'amélioration des informations géographiques

La direction départementale des territoires (DDT) constitue le service de référence et d'appui en matière d'information géographique pour la préfecture et les directions départementales interministérielles. Afin de partager le patrimoine de données avec les autres autorités publiques et notamment les collectivités territoriales, en conformité avec les dispositions de la directive Inspire transposée dans le code de l'environnement, un atlas d'une centaine de cartes recouvrant une quinzaine de thématiques est actualisé régulièrement et mis à disposition du grand public sur le site internet des services de l'État. Plus de 500 données ou jeux de données sont également mis à disposition du public par le biais d'Adélie, outil web de gestion et de diffusions du patrimoine de données géographiques. La participation de la DDT au dispositif régional d'acquisition, de mutualisation et de partage de l'information géographique "GéoBourgogne" a permis par ailleurs, d'accélérer la numérisation des documents d'urbanisme : 101 sont actuellement numérisés sur un total de 201 programmés.

La poursuite de la dématérialisation des procédures

La convention de partenariat avec les géomètres-experts

La direction départementale des finances publiques (DDFiP) a signé le 21 novembre 2012 une convention de partenariat avec le conseil régional de l'ordre des géomètres-experts et la chambre professionnelle des géomètres-experts de Saône-et-Loire destinée à promouvoir la dématérialisation des documents échangés. Elle vise plus particulièrement la définition des modalités liées à la numé-

risation des documents d'arpentage qui doivent être transmis par les géomètres -experts aux services du Cadastre de la DDFiP pour vérification et mise à jour du plan. Ces conventions ont été relayées par la presse locale et ont été valorisées lors du salon à destination des collectivités territoriales -Cité 71- de septembre 2012 auquel participait la DDFiP.

Progression de la télé-déclaration des aides aux agriculteurs généralisée à travers téléPAC

Dans le cadre d'une collaboration avec les organisations professionnelles, le taux de télé-déclaration a atteint en 2012 des niveaux élevés (71 % des aides surfaces, 94 % des aides vaches allaitantes) et 95 % des aides ovines et caprines ce qui place la Saône-et-Loire dans les premiers départements de France en la matière.

La télé-transmission des actes des collectivités

La télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité, via l'application nationale ACTES, augmente chaque année régulièrement. Fin 2012, 155 collectivités de Saône-et-Loire avaient signé la convention de télétransmission avec l'Etat, ce qui permet d'atteindre 12 993 actes transmis par ce biais en 2012 contre 9795 en 2011, soit une progression de 32%.

L'amélioration de la gestion du patrimoine immobilier de l'Etat

Le groupement de maîtrise d'œuvre a poursuivi en 2012 les études d'avant-projet de l'opération de rénovation de la cité administrative de Mâcon. Elle permettra l'installation et le regroupement de services de l'Etat ainsi que la mise en conformité en matière d'accessibilité et de sécurité incendie et d'améliorer les performances énergétiques.

En 2012, les services de l'État ont également assuré des conduites d'opérations sur les bâtiments du ministère de la justice et notamment la mise en accessibilité du palais de justice de Mâcon et la réhabilitation et l'extension du palais de justice de Chalon-sur-Saône.

I Moderniser l'Etat I

Nouveau site internet départemental de l'Etat (IDE) : www.saone-et-loire.gouv.fr

Le site internet départemental de l'État (IDE) a été ouvert le 12 septembre grâce à la mobilisation de tous les services. Il regroupe 4 sites internet, le site de la préfecture, le site de la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS), le site de la direction départementale des territoires (DDT) et le site de la direction départementale de la protection des populations (DDPP). Cette réduction du nombre de sites a permis d'améliorer la lisibilité, la cohérence et l'harmonie de la présence de l'État sur internet dans un esprit de simplification et d'unité. Cette adaptation des moyens de communication de l'État dans le département est liée à la nouvelle organisation des services de l'État en Saône-et-Loire, issue de la réforme de l'administration territoriale de l'État. L'IDE de Saône-et-Loire est plus complet et est accessible à tout public (usagers, élus, agriculteurs, associations, jeunes...).

CHIFFRES CLÉS

155

collectivités de Saône-et-Loire engagées dans la télé-transmission des actes avec les services préfectoraux

17,63

jours : délai global des dépenses de l'Etat fin 2012

71%

c'est le taux de télé-déclarations des aides surfaces à l'agriculture dans le cadre du dispositif téléPAC

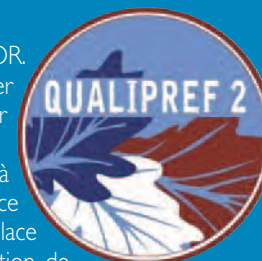
101

documents d'urbanisme numérisés fin 2012 sur un total de 201 programmés

Le label Qualipref 2

Il a été décerné à la préfecture en décembre 2012 par l'organisme certificateur AFNOR. Il récompense la modernisation de ses services et la qualité du service rendu à l'utilisateur dans le cadre de l'accueil général et de l'engagement spécifique sur le module métier « communication d'urgence en cas d'événement majeur ».

Le service communication interministérielle a ainsi travaillé tout au long de l'année à l'amélioration de la gestion de la communication de crise afin de répondre à l'exigence des indicateurs Qualipref. La réflexion a porté particulièrement sur la mise en place d'astreintes de correspondants spécifiquement formés à la gestion de communication de crise. Le travail a été considérable en matière de formalisation des procédures, un guide de communication de crise a été réalisé rappelant les principes généraux et l'organisation en Saône-et-Loire avec un nouveau dispositif. Grâce aux astreintes, 24h/24h, en moins d'une heure, un premier communiqué de presse peut être envoyé aux médias locaux en cas de crise.



L'ADMINISTRATION

au service des usagers et des collectivités locales

I L'Administration au service des usagers et des collectivités locales I

Les usagers au cœur de l'action de l'Etat

La progression des démarches qualité

positionne l'utilisateur au cœur du dispositif. Les engagements pris dans ce domaine par la préfecture visent à améliorer la qualité du service rendu et mettre en place un système permettant de s'assurer, non seulement du maintien à niveau, mais également de l'amélioration continue dans ce domaine. Pour ce faire, la préfecture s'est dotée d'une organisation structurée autour de responsabilités définies, d'indicateurs suivis mensuellement et d'un pilotage assuré par la secrétaire générale.

La lutte contre la fraude documentaire

Plusieurs textes ont organisé depuis 2003 la prévention et la lutte contre la fraude documentaire. La directive nationale d'orientation des préfectures pour la période 2010-2015 rappelle l'importance du sujet.

En 2012, 42 cas de fraude documentaire ont été détectés (dont 9 pour les titres de séjour et 33 pour les cartes nationales d'identité, passeports, cartes grises ou permis de conduire).

41 professionnels de l'automobile habilités pour les opérations d'immatriculation ont été contrôlés. Une suspension pour une durée de 15 jours a été prononcée. Toutes les mairies du département ont été sensibilisées à la lutte contre la fraude documentaire, pour les cartes nationales d'identité et les passeports (26 d'entre elles sont équipées d'une station de recueil de données biométriques).

Les relations avec les collectivités locales

L'appui technique aux collectivités locales

Les sous-préfectures et la préfecture assurent une mission importante de conseil auprès des collectivités dans de nombreux dossiers (marché public, fonctionnement des conseils municipaux, gestion du domaine public, fonction publique territoriale, etc.) ainsi qu'en matière de finances locales ou bien d'urbanisme. Dans ce dernier domaine, la sous-préfecture joue aussi un rôle de coordination et de médiation facilitant le dialogue entre les élus et les services de l'Etat.

Les services de la direction départementale des finances publiques (DDFIP) assurent, en outre, une mission de conseil en matière d'expertise financière et juridique. Ainsi, 41 analyses financières ont été effectuées pour les collectivités de Saône-et-Loire en 2012.

Le contrôle de légalité

Les actes soumis au contrôle de légalité sont transmis par les collectivités territoriales directement en préfecture et, pour celles ne dépendant pas de l'arrondissement chef lieu, aux sous-préfectures territorialement compétentes. 58 445 actes ont été reçus en 2012 contre 59 580 en 2011.

Les sous-préfets, qui demeurent les interlocuteurs de proximité des élus dans les arrondissements, transmettent ensuite en préfecture ces actes pour examen selon la stratégie de contrôle élaborée chaque année. Ils signent, le cas échéant, les différents courriers adressés aux élus dans le cadre du contrôle de légalité (lettres d'observation, recours gracieux). En 2012, 267 actes ont fait l'objet d'observations.

Comme toutes les actions publiques, la performance du contrôle de légalité est évaluée et il en est rendu compte au Parlement dans le cadre du rapport annuel de performance (RAP).

Le contrôle budgétaire

Le contrôle budgétaire est également centralisé en préfecture et une stratégie de contrôle budgétaire est établie annuellement. Depuis plusieurs années, il est exercé, pour partie, en partenariat avec les services de la DDFIP. 5 586 actes budgétaires ont été reçus en 2012 (contre 5 533 en 2011). La chambre régionale des comptes (CRC) a été saisie à deux reprises (contre 13 en 2011).

L'accessibilité des bâtiments publics

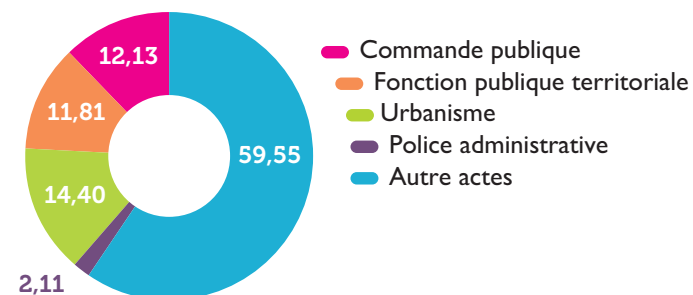
En 2012, à la demande de la délégation ministérielle à l'accessibilité, les collectivités territoriales ont été sollicitées pour la mise à jour de l'atlas national des démarches d'accessibilité. Environ 400 dossiers ont été examinés dans le cadre des différentes commissions administratives d'accessibilité (communales, d'arrondissement ou sous-commission départementale). La majorité d'entre eux concernent des demandes d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public.

FAIT MARQUANT

L'amélioration de l'accueil des ressortissants étrangers

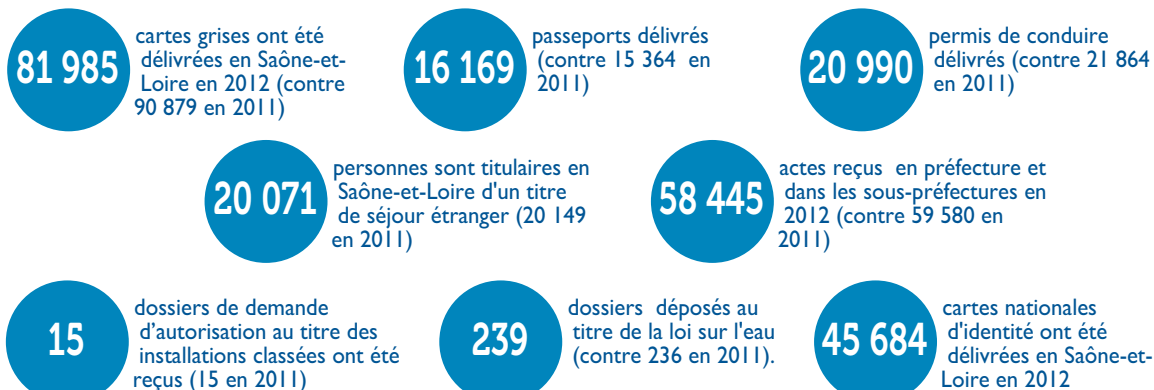
En septembre 2012, le service des étrangers à la préfecture a emménagé dans de nouveaux locaux entièrement rénovés en raison de la réintériorisation en préfecture, au 1er octobre, de l'accueil des étrangers jusqu'ici assuré par les mairies, et du passage, le 5 décembre 2012, à la biométrie des titres de séjour (prise d'empreinte obligatoire pour chaque demande de titre instruite).

Répartition par domaine des actes reçus dans les services préfectoraux (en pourcentage)



CHIFFRES CLÉS

Les usagers au centre de l'action de l'Etat



LES TEMPS FORTS

de la communication de l'Etat

I Les temps forts de la communication de l'Etat I

En 2012, le service de la communication interministérielle a poursuivi ses différentes missions :

- établir et mettre en oeuvre un plan de communication interministérielle dans le département,
- relayer les campagnes de communication gouvernementales,
- assurer les relations avec les médias,
- gérer la communication événementielle et les visites ministérielles,
- gérer la communication en cas d'événement majeur
- piloter la communication externe et interne
- élaborer différents supports de communication...

Faits marquants de l'année 2012

Lutte contre les violences faites aux femmes

Plusieurs actions de communication ont été organisées dans le département afin de lutter contre ces violences notamment par la délégation départementale aux droits des femmes. Des conférences sur le thème de la prostitution et sur le harcèlement au travail avec témoignages ont eu lieu pour ouvrir le débat en Saône-et-Loire.

La semaine européenne de la mobilité et de la sécurité routière

Cette semaine avait pour objectifs de provoquer un changement de comportements en matière de déplacements pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre dues aux transports et réduire le nombre d'accidents sur les routes. Jeux de pistes, concours, conférences, essais de véhicules électriques, représentation théâtrales en école primaire... ont été organisés et ont permis de sensibiliser près de 1350 personnes sur ce thème.

La journée de la sécurité intérieure

Cette édition s'est tenue à Mâcon réunissant tous les acteurs de sécurité du département. Cette journée a été l'occasion pour les concitoyens de rencontrer des policiers, des gendarmes, des sapeurs-pompiers, des personnels de la sécurité civile, des agents de la préfecture et de la direction départementale des territoires. Ces acteurs ont pu faire partager leur engagement quotidien à travers des démonstrations dynamiques et statiques tout au long de la journée.

La journée européenne du patrimoine

Pour la troisième année consécutive, l'hôtel de la préfecture a ouvert ses portes au public, à l'occasion

des journées européennes du patrimoine. Par groupes d'une quinzaine de personnes, les visiteurs ont pu admirer les salons de réception de l'hôtel de la préfecture. Cette journée a rencontré une nouvelle fois un beau succès en termes de fréquentation avec 400 visiteurs inscrits en une journée.

Les élections législatives et présidentielles

Quatre soirées électorales ont été organisées à l'occasion des élections présidentielles et législatives dans les salons de l'hôtel de la préfecture. Ces soirées ont rencontré un véritable succès d'audience relayé par une dizaine de médias locaux.

Les opérations interministérielles vacances (OIV)

Des opérations interministérielles vacances médiatisées ont été organisées afin d'informer les vacanciers sur leurs droits en tant que consommateurs et à prévenir par des contrôles renforcés, tout abus ou infraction (contrôle d'hygiène, de la qualité et de la sécurité des produits alimentaires, conformité des produits industriels, information du consommateur...).

Promotion des activités physiques et sportives

Plusieurs actions ont été menées pour promouvoir les activités physiques et sportives en Saône-et-Loire. Une réunion annuelle des dirigeants sportifs s'est tenue à l'occasion du lancement de la campagne de subvention du centre national pour le développement du sport. Dans le cadre du dispositif « sentez-vous sport, sentez-vous bien », des activités physiques et sportives ont été proposées à tous les publics notamment pour les personnes en situation d'handicap. Enfin, un débat sur les « violences à caractère sexiste ou sexuel dans les sports : tous et toutes concernés » a été organisé.



L'axe prioritaire de communication en 2012 : la sécurité routière

En 2012, on compte 250 journées d'intervenants départementaux de sécurité routière bénévoles, 220 actions de prévention et 15 500 personnes sensibilisées pour la lutte contre l'insécurité routière.

C'est le cas de l'opération « **I motard = I parrain** », qui a marqué cette année 2012. Cette opération, initiée par le groupement de gendarmerie avec l'appui du service de la communication interministérielle, s'adresse aux nouveaux titulaires du permis moto du département. Lancée en mars 2012, elle permet à tous les nouveaux motards de bénéficier des conseils et

de séances de formation approfondies à la conduite de leur engin durant les trois premières années suivant la délivrance du permis. Ces conseils sont dispensés par les gendarmes en association avec les moto-écoles. Le service communication a réalisé différents supports de communication sur ce dispositif : dépliants, affiches et lettre électronique mensuelle.



CHIFFRES CLÉS

225

le nombre de communiqués de presse ou invitations aux médias locaux relatifs à des visites ministérielles, des événements et campagnes nationales, régionales ou départementales envoyés par le service de communication interministérielle.

40

le nombre de points presse et conférences de presse organisés sur différentes thématiques.

10

le nombre de visites ministérielles suivies par le service communication

Présence de L'Etat sur les réseaux sociaux



Facebook

Le site facebook dédié à la sécurité routière continue de prendre de l'ampleur, il compte à ce jour plus de 580 amis. Régulièrement, des photos, vidéos, chiffres ou actions locales sont mis en ligne par le service de la communication interministérielle et le pôle sécurité routière de la direction départementale des territoires.



Twitter

Un compte Twitter « préfecture de Saône-et-Loire » dédié à la communication en cas d'événement majeur a été créé. Grâce à ses caractéristiques reconnues : instantanéité et vitesse de propagation de l'information, ce vecteur permettra de démultiplier la force du message en cas de crise.

L'EFFORT

financier de l'Etat en 2012



Services de l'État en Saône-et-Loire

Le financement de la vie économique et sociale

Concours financiers aux collectivités locales

424 792 806 €

dont notamment :

• dotation globale de fonctionnement	295 798 214 €
• la part du département étant de 111 219 198 €	
• fonds de compensation pour la TVA	33 857 674 €
• dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour le secteur communal	8 374 969 €

Crédits d'intervention de l'Etat et de l'Europe

6 651 998 €

dont :

• FEDER	3 712 149 €
• FNADT	1 830 949 €
• FEADER (axe 3 et LEADER)	1 108 900 €

Dépenses de l'Etat payées par l'Agence de Service et de Paiement (hors agriculture)

45 700 035 €

dont les interventions dans le domaine de :

• la formation professionnelle	2 174 203 €
• l'emploi	20 852 893 €
• la cohésion sociale	21 702 584 €
• bonus écologique et remplacement véhicule ancien	970 355 €

Interventions en faveur de l'agriculture (dépenses de l'Etat et de l'Union Européenne)

204 364 320 €

Paiements effectués par l'agence nationale de rénovation urbaine (ANRU)

5 986 438 €

Financement du logement (dont l'ANAH)

3 329 548 €

Interventions pour la sécurité et la qualité sanitaire de l'alimentation

1 562 568 €

Préfecture de Saône-et-Loire

196, rue de Strasbourg
71021 Mâcon cédex 9
Tél : 03 85 21 81 00

Sous-préfecture d'Autun

21, rue de l'Arquebuse
BP 132 - 71402 Autun Cedex
Tél : 03 85 86 93 10

Sous-préfecture de Chalon-sur-Saône

28 rue Général Leclerc
BP 30106 - 71321 Chalon-sur-Saône Cedex
Tél : 03 85 42 55 55

Sous-préfecture de Charolles

28, rue de la Madeleine
BP 60067 - 71120 Charolles
Tél : 03 85 88 02 50

Sous-préfecture de Louhans

11, rue des Bordes
BP 91 - Louhans Cedex
Tél : 03 85 75 77 77

Direction départementale des finances publiques

29, rue Lamartine
71017 Mâcon cédex
Tél : 03 85 39 65 65

Direction des services départementaux de l'éducation nationale

Cité administrative - bd. Henri Dunant
BP 72512 - 71025 Mâcon cédex 9
Tél : 03 85 22 55 45

Groupe de gendarmerie départementale

4, avenue de la gendarmerie
BP 7 - 71850 Charmay-lès-Mâcon
Tél : 03 85 29 59 00

Direction départementale de la sécurité publique

Hôtel de police - 36, rue de Lyon
71017 Mâcon cédex
Tél : 03 85 32 63 63

Délégation militaire départementale

BP 37 - 71002 Mâcon cédex
Tél : 03 85 32 73 62

Direction départementale de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre

Cité administrative - 24, bd. Henri Dunant
71025 Mâcon cédex
Tél : 03 85 22 56 40

Direction départementale des territoires

37, bd. Henri Dunant
CS 80140 - 71040 Mâcon cédex
Tél : 03 85 21 28 00

Direction départementale de la cohésion sociale

173, bd. Henri Dunant
CS 12025 - 71020 Mâcon cédex 9
Tél : 03 85 21 99 00

Direction départementale de la protection des populations

Cité administrative - 24, bd. Henri Dunant
BP 22017 - 71020 Mâcon cédex 9
Tél : 03 85 22 57 00

Service territorial de l'architecture et du patrimoine Direction régionale des affaires culturelles

37, bd. Henri Dunant
BP94029 - 71040 Mâcon cédex 9
Tél : 03 85 39 95 20

Unité territoriale Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

952, avenue Maréchal de Lattre de Tassigny
71031 Mâcon cédex
Tél : 03 85 32 72 00

Délégation territoriale Agence régionale de santé

173, bd. Henri Dunant
BP 2024 - 71002 Mâcon cédex 9
Tél : 0820 20 85 20

Unité territoriale Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

37, bd. Henri Dunant
BP 94029 - 71040 Mâcon cédex 09
Tél : 03 85 21 85 00

L'ETAT en Saône-et-Loire

Une équipe et des compétences
au cœur des territoires, au service de l'Etat.



Fabien SUDRY
Préfet de Saône-et-Loire



Magali Sellès
Secrétaire générale
de la préfecture



Jacques Havard Duclos
Sous-préfet
de Chalon-sur-Saône



Richard Daniel Boisson
Sous-préfet
d'Autun



Rozenn Caraës
Sous-préfète
de Louhans



Jean-Philippe Trioulaire
Sous-préfet
de Charolles



Xavier Czerwinski
Directeur de cabinet
du préfet



Pierre Royer
Directeur départemental
des finances publiques



François-Marie Perrin
Directeur académique
des services
de l'Education Nationale



Colonel Philippe Watremez
Commandant
de groupement de gendarmerie
départementale



Stéphane D'Hayer
Directeur départemental
de la sécurité publique



**Lieutenant-Colonel
Eric Maréchal**
Délégation militaire
départementale



Yves Andreu
Directeur du service
départemental de l'office national
des anciens combattants
et victimes de guerre



Christian Dussarrat
Directeur départemental
des territoires



Martine Charrier
Directrice départementale
de la cohésion sociale



André Klein
Directeur départemental
de la protection des populations



Stéphane Aubertin
Chef du service territorial
de l'architecture
et du patrimoine - DRAC



François Plaut
Directeur des ressources
humaines et des moyens
Préfecture



Murielle Clatot
Directrice des libertés
publiques et de
l'environnement - Préfecture



Benoît Courtaud
Directeur des relations
avec les collectivités locales
Préfecture



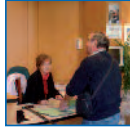
Alain Fouquet
Directeur d'unité territoriale
direction régionale des entreprises,
de la concurrence, du travail
et de l'emploi



Geneviève Fribourg
Déléguée territoriale
de l'agence régionale
de santé



Patrice Chemin
Directeur de l'unité
territoriale direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



RAPPORT D'ACTIVITÉ

des Services de l'Etat
en Saône-et-Loire



2012



PRÉFECTURE DE SAÔNE-ET-LOIRE

196, RUE DE STRASBOURG - 71021 MÂCON CEDEX 9
TÉLÉPHONE 03.85.21.81.00
Site Internet : www.saone-et-loire.gouv.fr